

COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie n°4 rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 12 FEVRIER 2018 à 20 HEURES 30

Conseillers en exercice : 11 Présents : 7 Absents : 4 Pouvoir : 1 Votants : 8

L'an deux mil dix-huit, le lundi douze février à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Montfleur légalement convoqué le 06/02/2018 s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Claude NEVERS, Maire.

**PRESENTS : Mrs Joël ANTOINE, Michel CHAVANT, Jean-Claude NEVERS, André PERICO.
Mmes Jacqueline AURINE, Eliane CATTENOT, Nathalie MARTEL.**

Absents excusés : Mme Nathalie GUYENET, Mrs Jacques GIBOZ (A donné pouvoir à M. Michel CHAVANT), Frédéric JONESCO, Erwan QUINIOU

Secrétaire de séance : M. Michel CHAVANT

En début de séance, interventions de M. POTHERAT de la société Rex Rotary pour présenter le nouveau système de protection des données et de Mme Chloé FROGER du SR3A (Anciennement SMISA) pour présenter le plan de désherbage communal.

1) Délibération n°2018-01 : Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées : Montant des attributions de compensation définitives 2017

Le Conseil Municipal par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention :

- Demande que le montant de ces attributions compensatrices soit versé dans son intégralité sans déduction d'un quelconque montant de transfert de charges résultant d'un calcul erroné et non avénu.
- Refusera le paiement d'un quelconque montant s'il s'avère que la commune retombe dans le droit commun conformément à notre précédente délibération n°2017-43 du 11/12/2017.
- Désapprouve la décision du conseil communautaire sur la dérogation n°2.

2) Délibération n°2018-02 : Demande de subvention pour voyage scolaire 2018

Le Conseil Municipal par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention :

- Attribue une subvention de 50 € par enfant domicilié dans la commune à la coopérative scolaire de Saint-Julien en participation à un séjour sport et environnement à Lamoura du 28 mai au 1^{er} juin 2018 soit une somme de 250 €.

3) Délibération n°2018-03 : Encaissement des locations de terrains communaux

Le Conseil Municipal par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention :

- Encaisse au budget communal la location actualisée des terrains communaux soit un montant de 373,67 €
- Charge M. le Maire d'émettre le titre de recette auprès du locataire.

4) Délibération n°2018-04 : Travaux de maintenance en forêt communale

Le Conseil Municipal par 8 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 Abstention :

- Donne un avis favorable au devis de l'ONF pour des travaux de maintenance en forêt communale représentant une somme de 1 575,00 € qui seront exécutés sur 2 ans.

Réflexions sur les commissions communales pour 2018 : Pas de délibération

- Il est posé le problème des commissions qui ne comptent qu'une ou deux personnes et qu'en cas d'absence, la commission ne peut pas se réunir ;
- Il serait bien d'envoyer un mail à chaque conseiller municipal pour voir comment harmoniser le fonctionnement ;
- Globalement il est constaté que les commissions fonctionnent bien.

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme

Le 20 février 2018

Le Maire, Jean-Claude NEVERS